



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-174

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation,
au niveau du 1169 rue Emile Zola et numéros voisins
du 31 mai au 31 juillet 2024**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de raccordement électrique situés au niveau du 1169 et numéros voisins rue Emile Zola à ISBERGUES,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise RESEELEC, 32 rue Denis Papin, 62510 ARQUES, à partir du 31 mai jusqu'au 31 juillet 2024 pour une journée de raccordement pendant la période de l'arrêté,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés au niveau du 1169 rue Emile Zola et numéros voisins à ISBERGUES, à partir du 31 mai jusqu'au 31 juillet 2024.

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et il sera interdit de dépasser. La vitesse sera limitée à 30 km/heure.



Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise RESEELEC chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **03 MAI 2024**

Le Maire,



David THELLIER

Publié le **03 MAI 2024**